

Au moment de mettre sous presse, on nous communique le discours qui a été prononcé, par M. Delebeque-Defontaine, sur la tombe de M. François Frazer. Nous publierons ce discours dans notre prochain numéro.

#### PERCEPTION DE ROUBAIX.

#### Emprunt de 300 millions

MM. les habitants qui ont souscrit au Bureau de la Perception de Roubaix, sont invités à échanger contre des récépissés en règle les quittances provisoires qui leur ont été délivrées. Ces échanges devront être effectués dans la huitaine. Bureau ouvert à cet effet de 9 h. à 4. 4325

#### CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 31 janvier 1864. Sommes versées par 138 déposants, dont 23 nouveaux. fr. 16,216 62 demandes en remboursement. fr. 18,939 28 Les opérations du mois de février sont suivies par MM. Louis Watine et Charles Bourdier, directeurs.

#### VILLE DE ROUBAIX.

##### COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 3 février, à 8 heures du soir. DES MACHINES ÉLECTRIQUES. Machine d'Otto de Guericke. — Machine de Ramsden : ses coussins, son plateau, sa charge. — Electromètre à cadran de Henley. — Machine de Van-Mærum. — Machine hydro-électrique. — Electrophore.

#### DEUXIÈME TIRAGE (TIRAGE PARTIEL)

De la Nouvelle Grande Loterie Mobilière St-Point-Moncaux. — autorisée dans toute la France, effectuée en public, à l'Hôtel de Ville de Mâcon, le 31 janvier 1864.

Le Numéro 301,023 a gagné le lot de 2,000 fr. Et chacun des n° suivants a gagné 100 fr. 165,612 147,862 2,776,806 3,924,041 158,425 3,566,341 1,569,068 742,730 3,785,699 2,628,796 707,005 315,010 1,480,468 636,855 1,059,933 2,336,937 919,062 1,575,223 736,413 1,674,271 3,090,796 1,526,033 1,472,324 604,877 3,327,230 1,641,819 2,933,409 1,217,169 1,879,909 1,604,616 2,073,125 9,054,232 1,392,011 912,440 2,076,800 1,459,186 376,469 16,267 530,719 1,918,008 2,246,630 1,191,217 504,528 2,260,004 1,668,570 234,301 759,720 2,435,098 1,249,223 169,643 3,856,433 1,562,430 2,918,602 1,370,772 1,789,093 1,985,351 1,597,833 2,325,306 1,760,090 3,930,618 125,807 1,192,086 612,738 1,870,297 2,106,930 1,754,595 242,883 3,984,295 2,686,864 1,710,986 12,318 1,212,848 2,617,000 1,319,646 3,255,526 1,721,178 1,326,577 3,498,030 2,908,188 1,065,161 2,605,832 3,140,073 2,063,717 1,377,472 3,533,867 3,239,681 2,358,792 1,210,722 2,766,731 2,527,684 1,884,269 1,980,264 1,886,787 1,772,277 2,841,755 1,816,936 2,973,864 2,171,905 3,032,851 3,058,866

Les TROIS CENT CINQUANTE-DEUX autres Lots promis, s'élevant à 458,000 fr., compris Le Gros Lot de 120,000 fr., vont être tirés au tirage définitif.

#### COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 2 le 3 hausse baisse  
3 % ancien. 66.05 66.90 . . . 85  
4 1/2 au compt. 95.10 95.20 . . . 10

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

#### Tribunaux.

Accident arrivé à la station de Pierrefite sur le chemin de fer du Nord. — Quatre prévenus. Le tribunal de police correctionnelle de Paris (6<sup>e</sup> chambre), dans son audience du 29 janvier, a rendu un jugement par lequel le chef de gare Audois a été renvoyé des fins de la plainte, sans dépens. Le mécanicien Dondrowski est condamné à trois années d'emprisonnement et 300 fr. d'amende. Le chauffeur Neufsel et le chef de train Houssay sont condamnés chacun à six mois d'emprisonnement et 300 fr. d'amende. Tous les trois sont, en outre, condamnés solidairement aux dépens. La Compagnie est déclarée civilement responsable. Statuant sur les conclusions prises par les parties civiles, le tribunal a condamné Dondrowski Neufsel et Houssay à payer à la veuve Dubois une rente annuelle viagère de 500 fr., et à chacun des deux enfants Dubois une rente annuelle et viagère de 300 fr. En ce qui concerne Robinet, gardien du cimetière de Sevre, blessé ainsi que son fils, Dondrowski, Neufsel et Houssay sont condamnés à lui payer, pour tous dommages et intérêts, la somme de 3,000 fr. La Compagnie, en ce qui touche les dommages et intérêts, alloués aux parties civiles, est également déclarée responsable. La poursuite intentée contre MM. Chéron et Lavadan, auteurs de correspondances adressées à des journaux de département, doit, dit-on, aboutir à un renvoi

devant le tribunal correctionnel. On prétend assimiler ces correspondances à des journaux et les soumettre au cautionnement et à l'autorisation préalable, encore bien qu'elles ne se fassent que par des procédés de polygraphie qui n'exigent que l'emploi de la plume.

La Cour de cassation vient enfin de statuer sur la demande en renvoi pour cause de suspicion, formée par Armand, de Montpellier, accusé d'assassinat sur la personne de Maurice Roux, son domestique. Elle a pensé, contrairement aux conclusions de M. le procureur général près la cour de Montpellier, qu'il y avait des motifs suffisants de suspicion légitime et a renvoyé l'affaire devant la cour d'Aix. M<sup>rs</sup> Lachaux et Jules Favre restent toujours chargés de la défense. L'affaire viendra probablement dans le courant du mois de mars devant le jury des Bouches-du-Rhône, à moins qu'on ne convoque une session extraordinaire.

On se rappelle peut-être que le Commerce de la Côte-d'Or, déferé à la justice sous l'inculpation d'avoir publié des articles ayant trait à la politique, avait été acquitté par le tribunal correctionnel de Dijon. Le ministère public appela de ce jugement. Le Commerce de la Côte-d'Or annonce aujourd'hui que la cour impériale de Dijon a maintenu le jugement et l'acquiescement.

La Compagnie du canal de Suez a en ce moment de nombreux procès à soutenir devant toutes les chambres. Vendredi dernier, son nom retentissait à la fois devant la cour d'assises, où comparait un de ses employés qui lui avait soustrait des titres; devant la chambre des appels correctionnels, qui lui faisait gagner le procès intenté par elle contre M. Martin, de la Semaine financière, à raison de refus d'insertion, et enfin devant la 1<sup>re</sup> chambre du tribunal de première instance de la Seine. Là, elle plaidait contre M. Eugène de Forcade, rédacteur de la Semaine financière, qui le premier a entrepris une campagne en faveur de Nubar-Pacha contre la grande entreprise de M. de Lesseps. M<sup>rs</sup> Senard plaident pour M. de Lesseps, M<sup>rs</sup> Favre pour M. de Forcade. Voici trois audiences que le tribunal consacre à ces intéressants débats. M<sup>rs</sup> l'avocat-général a donné vendredi ses conclusions en faveur de M. de Lesseps. Ces débats, dont la publication n'a pas encore été commencée par les journaux judiciaires, contiennent de piquantes révélations. Le tribunal ne doit prononcer son jugement que le vendredi 12 février.

#### CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 1<sup>er</sup> février.

La députation du Corps législatif chargée de présenter à l'Empereur l'Adresse votée en réponse au discours prononcé par Sa Majesté à l'ouverture de la session a eu l'honneur d'être reçue par l'Empereur dans la salle du Trône, à une heure de l'après-midi. Le président et les membres du bureau du Corps législatif étaient à la tête de cette députation. L'Empereur avait à sa droite et à sa gauche auprès du trône : S. A. I. Mgr le prince Napoléon, S. A. Mgr le prince Lucien Murat. Les grands officiers de la couronne; les officiers de la maison de l'Empereur; les ministres et les membres du conseil privé, les maréchaux et les amiraux présents à Paris entouraient également S. M. La réponse de l'Empereur a produit le meilleur effet sur les membres de la députation qui l'a accueillie aux cris de Vive l'Empereur!

La Bourse a été très-agitée par divers télégrammes de Londres et de Copenhague les consolidés anglais ont baissé de près de un pour cent. On en a induit que le gouvernement britannique était résolu à prendre fait et cause pour le Danemark.

D'après une dépêche de Vienne, l'archiduc Maximilien aurait définitivement accepté la couronne du Mexique. Le nouveau souverain quitterait Miramar le 15 février; il viendrait passer, avec l'archiduchesse, une huitaine de jours à Paris.

En opposition à de récentes informations, il paraît que les hostilités ne seront pas suspendues en Pologne. Une proclamation du Comité national de Varsovie fait savoir que les opérations militaires recommenceront le premier février. Chaque chef de bande devra rappeler ses hommes en congé et les réunir aux endroits indiqués par les commandants supérieurs.

La crise ministérielle continue en Belgique.

Le Corps législatif s'est réuni aujourd'hui en comité secret pour la discussion préliminaire du projet de loi sur les sucres.

La commission du budget sera nommée, dit-on, la semaine prochaine.

Il n'y a pas eu de séance aujourd'hui au Sénat. Demain ou mercredi, délibération sur la pétition de M. Darimon.

Le Progrès de Lyon suspendu pour deux mois le 31 novembre, reprend aujourd'hui sa publication.

On écrit de Milan :

L'Alleanza a reçu d'Agrom la nouvelle que le Comité slavo-dalmato-croate a résolu, dans une séance tenue le 9 janvier,

d'agir en complet accord avec le Comité de l'indépendance hongroise.

On mande de Pesth au même journal que les dernières propositions émises du parti conservateur et tendant à une réconciliation avec l'Autriche ont échoué. Le nouveau Comité hongrois étend son action. L'agitation s'accroît dans le pays.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

#### FAITS DIVERS.

— La plus grande activité continue d'être apportée à l'ensemble des travaux de la nouvelle gare du Nord; mais cet immense édifice ne paraît pas en état d'être inauguré aussitôt qu'on l'avait annoncé. On peut, en effet, par la façade latérale qui se lie au pavillon de gauche, se rendre facilement compte de ce qui reste à faire du côté opposé pour rattacher une façade analogue au pavillon de droite. L'achèvement de ce travail est nécessairement subordonné à l'installation d'un service provisoire dans une partie des nouveaux bâtiments et à la démolition de l'ancienne gare.

— On lit dans le Nouvelliste de Rouen : Trois habitants de la Bouille étaient allés avant-hier chasser le lapin dans le bois du Petit-Rouvray. Ils se trouvaient à peu de distance du château de Robert-le-Diable, lorsque leurs chiens se mirent à aboyer comme à l'approche d'un gros gibier. Croyant avoir affaire à un chevreuil, ils chargèrent leurs fusils de gros plomb. Bien leur en prit, car ils ne tardèrent pas à voir débusquer à quarante pas d'eux un jeune sanglier. L'un des chasseurs ajuste la bête et l'atteint d'un coup de feu à l'épaule; l'animal, se sentant blessé, cherche à se précipiter sur eux; mais il est bientôt frappé par un second coup de feu qui l'abat inanimé sur le sol. Ce sanglier pèse environ 42 kilogrammes.

— On lit dans le Courrier de Lyon : On parle tout haut aujourd'hui à Lyon, d'un fait grave et fâcheux, dont on s'entretenait mystérieusement depuis huit jours : la disparition de M. L..., ancien notaire, laissant derrière lui des affaires fort embarrassées.

— Nous nous abstenons du reste, de reproduire les commentaires qui circulent dans le public, à propos de cette catastrophe.

— Nous lisons dans le Moniteur du Puy-de-Dôme, sous la date du 28 :

« Hier dans l'après-midi, des malfaiteurs se sont introduits à l'aide de fausses clefs dans la crypte souterraine de l'église du Port, ont soustrait la statue de la Vierge populaire en Auvergne, ainsi que les bijoux de valeur qui l'entouraient. Cette image vénérée était connue sous le nom de Vierge miraculeuse; son visage noir, comme celui de l'Enfant Dieu, la désignait, ainsi que certains faits légendaires, d'une façon toute spéciale à la vénération des populations. »

— Ce vol a causé une vive émotion et jusqu'ici on n'a pu retrouver les traces de ceux qui l'ont commis. »

— On lit dans le Salut public de Lyon : On s'attend toujours à une prochaine débâcle des glaces. Toutes les mesures ont été prises, ainsi que nous le disions hier, dans cette prévision. Les bateaux à vapeur, les plates, les embarcations légères, les pontons des Mouches, vapeurs omnibus de Lyon, sont à l'abri, soit dans le port naturel qu'offre la Saône, en face de l'usine à gaz, soit sur le Rhône.

Les nouvelles de Châlons font connaître une crue des eaux qui a provoqué, sur certains points, des inondations. On sait que la débâcle doit être annoncée par des coups de canon tirés à la hauteur de l'île Barbe. Cette nuit on a eu une fausse alerte. En quelques secondes, tout le personnel des sergents de ville était sur pied.

On a déchargé les abords du pont Tilsitt de toutes les constructions en bois qui avaient pour but de protéger la navigation et qui pouvaient, lors de la débâcle, créer des obstacles. Des échelles de corde ont été attachées à tous les ponts et viennent effleurer la rivière. Ce sont là d'utiles engins de sauvetage pour les hommes qui pourraient être entraînés par la débâcle, et qui trouveront ainsi à la portée de leurs mains un moyen de salut. Déjà des blocs de glace se détachent et viennent heurter les piles du pont. On a établi dans le bassin de la Saône un petit bateau à vapeur garni de fer à l'avant et qui a pour mission de donner en quelque sorte la chasse à ces blocs, sur lesquels il s'élançait et qu'il brise en morceaux.

Avant le dégel actuel, le froid intense ne paraissait pas avoir eu une action bien funeste sur certains végétaux exotiques de pleine terre inaclimatés; mais aujourd'hui les feuillages de ces arbres et arbustes tels que le cèdre *deodora*, les magnolias, etc., se flétrissent et jaunissent.

Les rosiers à bois tendre, tels que banks thé, le-Bourbon, noisette, sont généralement gelés, surtout les thés greffés sur bantes tiges. Nous avons vu de fortes boutures du Souvenir-de-la-Malmaison, mises en jauge avant l'hiver, gelées jusqu'aux racines, ou *cuites*, pour nous servir d'une expression technique de jardinage.

Les plantes molles ou herbacées, mises en baches dans quelques maisons bourgeoises avant l'hiver et qui jusqu'à présent paraissaient vertes, commencent à dépérir. Mais ce ne sera que dans quelque temps que l'on pourra bien juger du dommage causé aux végétaux par le triste hiver qui, il faut bien l'espérer, nous a fait ses adieux.

— Nous apprenons, dit l'Echo du Luxembourg, que M. Em. Loquysse, chef de bataillon du génie, parcourt la province,

chargé par l'Empereur Napoléon III de la mission de reconnaître l'emplacement des anciens camps romains et les traces encore existantes de l'occupation romaine. Cette mission se rattache à la publication de la carte des Gaules et de la vie de Jules César.

#### VARIÉTÉS.

##### LA FAIM BRAVÉE.

En 1831, un Corse nommé Vincenzo pour un crime dont il se disait innocent, ayant été condamné à mort, voulut se soustraire à la honte de l'échafaud. — Le 2 décembre, jour de Pâques, il prit la résolution de se laisser mourir de faim, et n'expira que le 23 dudit mois.

Du 2 au 5 décembre, la faim se fit progressivement sentir sans que le moral ni les forces de Vincenzo paraissent atteintes : il écrivait le journal de ses souffrances. Du 5 au 8, la faim fit place à une si horrible soif qu'il fut obligé de se gargariser avec quelques gouttes; d'eau pour étouffer le feu du gosier ses forces étaient un peu affaiblies, mais il avait le sommeil et continuait à écrire.

Du 8 au 12, la voix s'éteignit, le froid se fit sentir aux extrémités, mais il put encore dormir et écrire. Dans la journée du 12, Vincenzo, cédant à la souffrance, but un verre d'eau. Du 12 au 14, le mal fit des progrès, le froid remonta des extrémités au corps, le sommeil disparut complètement et la voix fut si faible qu'il put à peine dicter son journal qu'il n'écrivait plus lui-même depuis la veille. Dans la journée du 15, Vincenzo se croyant près de sa fin accepta d'un géolier quatre cueilleuses de vin. Le froid cessa tout à coup et le malheureux eut quatre heures de sommeil.

Le 16, au réveil, son désespoir fut extrême en sentant ses forces revenues il s'emporta contre le géolier qu'il lui avait donné le vin, et il prit la résolution de ne plus même gargariser la gorge. Le 18 on crut qu'il allait expirer; mais à la suite de cette crise, il reprit des forces : les pulsations du pouls revinrent plus marquées et la chaleur reparut dans tout le corps. Jusqu'au 20, il ne fit que se rafraîchir les paupières et s'humecter les lèvres.

La faim qui, au cinquième jour, s'était endormie devant les tourments de la soif, revint plus aigue dans la journée du 21. Les souffrances furent telles que le condamné pleura. Alors, on lui présenta une tasse de bouillon qu'il saisit vivement; mais, au moment où il allait la porter à ses lèvres, son énergie le soutint et il jeta le bouillon par la fenêtre. Les frissons annoncèrent le retour du froid, qui se fit surtout sentir aux reins et aux cuisses. Le 22, les élançements au cœur et les sifflements dans l'oreille se produisirent, la tête devint lourde et la vue s'obscurcit. Il parlait encore d'une voix claire, mais faible. Enfin le 23, il s'affaiblit à vue d'œil, à sept heures du matin, on l'entendit murmurer : « Pas d'échafaud ! » puis il ne parla plus. A une heure de l'après-midi, il était mort après 21 jours de souffrances.

#### REVUE AGRICOLE.

Au marché de mercredi, les offres faites en blé par le commerce ont été moindres qu'aux marchés précédents; les transactions n'ont pas eu une grande activité, mais les détenteurs ont fait bonne contenance et n'ont rien voulu céder au-dessous des prix de 26 à 27 50 les 120 kil. selon la nature et la qualité des blés. Les fermiers ont été comme le commerce; ils font moins d'offres qu'il y a quinze jours, et malgré la pression qu'on a cherché à faire pour les décider à vendre en baisse, ils ont tenu bon et vers la fin du marché on trouvait les mêmes prix qu'au marché précédent, soit 25 50 à 27 50 les 120 k. réglés, rendus aux usines de la meunerie du rayon.

Les marchés de la province ont, dans l'ensemble, une tenue un peu plus ferme pour le blé.

Marseille ne fait presque rien en céréales. Les arrivages ont une très petite importance, et les cours se maintiennent faiblement.

Les marchés de la Mayenne et de la Sarthe ont eu de très bons approvisionnements, tant sur place que sur échantillons, et les blés n'ont pas baissé néanmoins.

Les céréales sont restées sans variation en Normandie, avec une tendance assez ferme. La tendance est plus accentuée sur les marchés du Nord.

La Champagne a des prix assez soutenus pour le blé. La Lorraine a des approvisionnements faibles pour la saison et les blés se maintiennent. L'Alsace a une tendance un peu plus calme. Les marchés de la Haute-Bourgogne sont sans variation, avec une assez bonne tenue pour les blés.

(Ext. du Moniteur de l'Agriculture).

#### BULLETIN FINANCIER.

1<sup>er</sup> février 1864. Dès le début le marché est assez faible. Le public financier est de plus en plus inquiet de la tournure que prend l'affaire des Duchés.

La baisse des consolidés et le bruit du passage de l'Eider par les troupes austro-prussiennes augmentent encore les appréhensions des spéculateurs.

La rente faiblit à 66 fr. et le Mobilier à 1002.50.

La cote de Vienne est mauvaise; les valeurs ont baissé et les changes se sont renchérissés.

La liquidation de la rente ne se fait pas dans d'aussi bonnes conditions qu'on pouvait l'espérer samedi; les reports sont chers; ils sont demandés à 32 centimes.

La rente, ouverte à 66.35, faiblit à 66 fr. et ferme à 66.05 en liquidation et 66.35 fin courant.

L'Italien faiblit de 68.40 à 67.80 et le Mobilier de 1017.50 à 1002.50 pour se relever à 1006.25.

L'Espagnol finit à 562.50. Les Chemins français ont également faibli. L'Orléans à 935; le Nord à 945; l'Est à 477.50; le Lyon à 922.50; le Midi à 645. Les Autrichiens sont à 385; les Lombards à 512.50; les Sardes à 375; les Romains à 362.50; les Saragosse à 370; les Nord d'Espagne à 480.

Les Suez sont à 480 et les Transatlantiques à 501.25.

Cours moyen du comptant : 3 % 66.22 1/2. 4 1/2 % 95.00. Banque de France, 3,280. Crédit foncier, 1,230.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

En vente chez J. Reboux, libraire Grande-Rue, 56.

#### EXERCICES ANGLAIS

#### COURS DE THÈMES GRADUÉS

#### GRAMMAIRE PRATIQUE

#### DE LA LANGUE ANGLAISE

#### PETIT COURS DE VERSIONS

#### DICTIONNAIRE

#### FRANÇAIS-ANGLAIS

#### Bourse de Paris

RENTES ET ACTIONS	DU 30 JANVIER.		DU 1 FÉVRIER.	
	PREMIER COURS	DERNIER COURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
3 0/0 compt.	66 50	66 45	66 40	66 05
Dito fin cour.	66 50	66 40	66 35	66 05
4 1/2 0/0 cpt.	95 10	95 10	95	95 10
Dito fin cour.	95	95	95	95
Oblig. Trésor	440	440	441 25	440
Banq. de France	3272 50	3272 50	3280	3280
Crédit foncier	1228 75	1230	1230	1230
estamp. cpt.	1227 50	1228 75	1225	1222 50
Dito fin cour.	1195	1195	1195	1195
De nouv. cpt.	1195	1195	1195	1195
Dito fin cour.	1023 75	1020	1016 25	1005
Cré. mobilier comptant.	1021 25	1020	1015	1006 25
Dito fin cour.	790	790	795	795
comptoir nat. comptant.	790	790	790	790
Dito fin cour.	991 25	990	990	991 25
CHEM. DE FER Orléans. cpt.	991 25	990	990	985
Dito fin cour.	950	950	950	947 50
Nord, compt.	950	950	950	947 50
Dito fin cour.	480	481 25	480	480
Est, comptant	480	481 25	480	480
Dito fin cour.	886 25	890	886 25	886 25
Méditer. cpt.	886 25	890	887 50	887 50
Dito fin cour.	655	655	655	655
Midi, compt.	656 25	652 50	653 75	655
Dito fin cour.	516 25	513 75	517 50	516 25
Ouest, compt.	516 25	513 75	517 50	516 25
Dito fin cour.	457 50	457 50	455	455
Genève, compt.	457 50	457 50	455	455
Dito fin cour.	457 50	457 50	455	455
Dauphiné, cpt.	457 50	457 50	455	455
Dito fin cour.	457 50	457 50	455	455
Ardenne, cpt.	457 50	457 50	455	455
Dito fin cour.	457 50	457 50	455	455
Alger compt.	457 50	457 50	455	455

#### COMPAGNIE DES Mines de Béthune.

#### DÉPÔT DE CHARBONS GRAS

des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES. A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

#### VENTE A L'HECTOLITRE Mesure des fosses.

#### PRIX COURANTS.

GROSSE GAILLETTERIE, l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris), 2 fr. 30

MOYEN (dit tout-venant) 1<sup>re</sup> qual., 1 fr. 75 l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris). 2<sup>e</sup> id. 1 fr. 65

FINES OISSETTES 1 fr. 50 l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris), 2 fr. 25

MOYEN (dit tout-venant) 1<sup>re</sup> qual., 1 fr. 70 l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris). 2<sup>e</sup> id. 1 fr. 60

FINES NOISSETTES, 1 fr. 45 l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne, 2 fr. 15

MOYEN (dit tout-venant) 1<sup>re</sup> qual., 1 fr. 65 l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne. 2<sup>e</sup> id. 1 fr. 55

FINES NOISSETTES, 1 fr. 40 (Au comptant sans escompte).

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poitrée, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

#### Prix des huiles à Lille, le 30 janvier.

Colza.	l'hect.	84	à 84 50
Idem étrangères.			
Cameline bon goût.			
Cameline.			
Chanvre.			